



Mémoire présenté le 20 septembre 2018 dans le cadre des consultations publiques et de la préparation du Plan directeur du développement et de l'aménagement du Parc Jean-Drapeau de Montréal - 2018-2028

1. INTRODUCTION	2
2. POUR UNE RECONNAISSANCE ACCRUE DU SPORT	3
3. ENGAGEMENTS SPORTIFS	4
4. RECOMMANDATIONS	7
5. CONCLUSION	8
6. SIGNATAIRES	9

1. INTRODUCTION

Dans un premier temps nous tenons, en tant qu'organisations de sport et d'activité physique œuvrant au Parc Jean-Drapeau, à remercier la direction générale de la Société du parc Jean-Drapeau d'avoir accepté de recevoir ce mémoire dans le cadre des consultations publiques et de la préparation du Plan directeur du développement et de l'aménagement du Parc Jean-Drapeau de Montréal - 2018-2028.

Les organisations québécoises de sport et d'activité physique signataires du présent document sont :

- Fédération de natation du Québec
- Triathlon Québec
- Société de sauvetage
- Institut national du sport du Québec
- Fédération québécoise des sports cyclistes
- Parasports Québec
- Club d'aviron de Montréal
- Excellence sportive de l'île de Montréal
- **SPORTSQUÉBEC**
- Aviron Québec
- Synchro Québec
- Plongeon Québec
- Waterpolo Québec
- Défi Sportif AlterGo

Nous nous sommes regroupées, comme nous l'avons fait en 2006 dans un mémoire relatif à la mise en valeur et au développement du patrimoine sportif, afin de mettre en lumière certains aspects problématiques ou défis communs que nous jugeons importants pour l'avenir du Parc Jean-Drapeau (PJD) et pour le développement du sport au Québec. En présentant ce mémoire, nous souhaitons donc amener notre contribution en matière de sport à la préparation du Plan directeur de développement et d'aménagement du PJD.

En tant qu'organisations présentes sur les différents sites du PJD, nous reconnaissons que le sport a toujours occupé une place importante dans l'histoire du Parc. Nous soutenons que la place accordée au développement et au soutien de l'excellence sportive se traduit par :

- **une reconnaissance du legs des Jeux olympiques de 1976 et des 11iemes Championnats du Monde FINA de 2005**
- **un accès bonifié aux installations sportives du Parc Jean-Drapeau pour les organismes de sport et d'activité physique présents aux PJD**
- **une tarification préférentielle pour ces mêmes organismes.**

Par le biais de ce mémoire, nous visons à attribuer une place significative attribuée au développement sportif québécois au sein du nouveau plan directeur de développement et d'aménagement du Parc Jean-Drapeau 2018-2028.

2. POUR UNE RECONNAISSANCE ACCRUE DU SPORT

Le Bassin olympique et le Complexe aquatique: un legs considérable à la communauté sportive

Les Jeux olympiques de Montréal en 1976 ont permis la construction d'infrastructures sportives et ont favorisé l'essor d'une multitude de disciplines au Québec répondant aux normes des fédérations de sport internationales. Le PJD représente justement un des legs importants pour le développement et le maintien d'une culture sportive au sein de la province.

La piscine et le bassin olympique sont utilisés principalement pour des activités physiques ou libres pour des entraînements des groupes de niveau régional à élite, (principalement dans les sports aquatiques), ainsi que pour de nombreuses compétitions importantes de calibre provincial, national et international.

En accueillant divers Championnats du monde à Montréal, le Complexe aquatique du Parc Jean-Drapeau participe à l'engouement des Québécois envers nos athlètes, les sports aquatiques ainsi qu'au développement de ceux-ci. Désormais, les athlètes de haut niveau peuvent s'entraîner à l'extérieur dans les meilleures conditions possibles. La réfection du Complexe aquatique du Parc Jean-Drapeau entre 2001 et 2005 en a également créé un véritable environnement de niveau olympique répondant aux normes de la FINA.

Pour un maintien et une expansion de l'accès aux installations

Les organismes signataires reconnaissent que, pour le développement du sport et pour atteindre les plus hauts sommets de la performance sportive, il est essentiel pour les athlètes de s'entraîner dans les mêmes conditions qu'en compétitions internationales. Ainsi, l'accès prioritaire aux installations sportives du PJD doit être maintenu et bonifié afin d'être en mesure d'accueillir les sports de façon adéquate, et ce, parallèlement aux autres activités tenues sur le site du Parc Jean-Drapeau. Par exemple, cela doit se traduire par une révision de la logistique autour du bassin lors d'évènements majeurs tel que le Grand Prix F1 du Canada. Ainsi, une meilleure gestion des horaires et de la logistique des plateaux aiderait les organisations sportives à offrir un environnement respectable et accueillant pour les usagers.

Il est important de souligner que l'ensemble des signataires ont dans leurs rangs de nombreux athlètes vivant avec des limitations physiques ou sensorielles (visuelles ou auditives) et pratiquant également des sports au Parc Jean-Drapeau par l'intermédiaire de leur fédération sportive, de leur club respectif ou individuellement. Il est donc important d'y apporter une attention particulière dans toutes les réflexions et les décisions, dans le but de s'assurer de répondre aux besoins dans une perspective d'accessibilité universelle.

En somme, le Complexe aquatique, le circuit Gilles-Villeneuve et les installations sportives sur les Îles doivent garantir l'accès et la pratique sécuritaire des sports, et ce, à tous les niveaux de pratique sportive, incluant toutes les clientèles des cinq sphères de la pratiques sportives soit : la découverte, l'initiation, la récréation, la compétition et l'excellence, reconnue par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

3. ENGAGEMENTS SPORTIFS

Par ce mémoire, nous désirons appuyer la reconnaissance du milieu sportif sur les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène en rappelant les divers engagements politiques touchant le développement sportif comme étant une **priorité** importante et occupant une place prédominante dans le plan de développement 2018-2028.

À la lecture des documents encadrant la pratique sportive montréalaise, nous avons reconnu la volonté des différents acteurs du milieu, tels que la Ville de Montréal et le Parc Jean-Drapeau, à vouloir mettre le sport au premier plan. Cependant, nous sommes préoccupés de la place réelle qui sera accordée à la pratique de l'excellence et plus spécifique au développement des athlètes de haut niveau ainsi qu'à la tenue d'événements sportifs majeurs.

Reconnaître l'élite sportive et soutenir son développement

En ce sens, dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbain 2018-2028 de la Ville de Montréal, la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports a déposé, le 14 juin dernier, 33 recommandations regroupées sous 7 objectifs principaux. L'objectif numéro 6, « *reconnaître l'élite sportive et soutenir son développement* », est pour nous, prioritaire. À cet effet, la recommandation numéro 30 stipule que :

« Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique actuellement en cours au Parc Jean-Drapeau et en collaboration avec la Société du Parc Jean-Drapeau [il faut] veiller à assurer la prise en compte des besoins associés à la pratique sportive de haut niveau dans les infrastructures qui s'y trouvent. »

En novembre 2016 le PJD, en collaboration avec l'Excellence sportive de l'île de Montréal (ESIM), le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), le Parc olympique (RIO) et la Ville de Montréal, faisait partie du groupe des partenaires en événements sportifs de Montréal qui rendaient publique « *la stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs* » et reconnaissaient clairement comme vision,

qu'en « 2026, Montréal sera reconnue comme LA destination sportive au Canada et comme l'une des meilleures au monde. »

La Charte montréalaise des droits et responsabilités nous rappelle, quant à elle, tous les aspects d'offres de service à la population, de droits en matière de loisir, d'activité physique et de sport ainsi que les engagements de la Ville de Montréal à aménager des parcs, des infrastructures de loisirs, d'activité physique et de sport de qualité et à favoriser l'accessibilité aux activités et aux équipements collectifs. D'ailleurs, le premier but de la Politique du sport et de l'activité physique de la Ville de Montréal est de :

« Mettre en place des environnements favorables à l'activité physique pour inciter les personnes résidentes ou se déplaçant sur l'île de Montréal à devenir et à rester physiquement actives. »

De son côté, dans son document intitulé L'état des lieux du Parc Jean-Drapeau, déposé le 28 mars 2018 sur le site de l'office de consultation publique de Montréal, ce dernier a souligné que :

« la fréquentation du site par les fédérations sportives, toutes disciplines confondues, s'est accrue de manière importante au cours des dernières années. »

Il est vrai que les usagers du PJD pratiquent des sports fédérés et qu'ils sont de plus en plus nombreux. C'est un signe que ces derniers reconnaissent le parc comme un endroit de prédilection pour maintenir une vie saine et active. Ce faisant, il est important de préciser, pour les besoins de ce mémoire, qu'il ne s'agit pas ici des fédérations sportives proprement dites, mais bien, de certains de leurs membres ou de leurs clubs. Les Fédérations sportives sont désireuses de mettre de l'avant l'élite sportive, les équipes du Québec et les

athlètes identifiés excellence, élite, relève et espoir auprès du MÉES. Il devient toutefois essentiel de faire une distinction : les fédérations sportives québécoises ne fréquentent plus ou peu le PJD. Les raisons sont bien simples : les tarifications sont trop élevées, les bonnes plages horaires sont difficiles à obtenir, l'utilisation des sites pour la tenue d'événements est difficile au niveau des coûts, des disponibilités et la cohabitation avec des événements non-sportifs demeure un défi continu. Ces points méritent que des améliorations y soient apportées rapidement.

Croisant ces différents constats tirés des politiques, chartes et plans directeurs, les organismes signataires constatent qu'il y a une réelle volonté pour l'avancement du sport, et ce, pour les différentes organisations gouvernementales, parapubliques et municipales. Cependant, force est de constater que les actions se font toujours attendre. Les signataires désirent collaborer avec les dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau afin de mettre en place des actions concrètes et immédiates facilitant et priorisant l'utilisation de l'ensemble des installations sportives du Parc Jean-Drapeau pour les divers niveaux d'athlètes, principalement les athlètes de haut niveau.

Ces athlètes que les signataires représentent sont l'avenir du sport québécois et canadien. La mise en place d'actions concrètes ne nuira pas à l'utilisation communautaire. En effet, nous sommes persuadés qu'une collaboration peut être entreprise pour travailler côte à côte et développer les meilleurs athlètes du pays grâce à des installations de renommée internationale. Les athlètes de haut niveau sont des exemples pour les générations futures et en les intégrant au paysage quotidien de ses installations, le PJD pourrait prendre une position de leader en développement sportif.

Pour atteindre ses objectifs, la Société du Parc Jean-Drapeau, qui est reconnue comme l'exploitant de l'un des cinq ensembles sportifs d'intérêt exceptionnel sur le territoire montréalais dans le plan directeur du sport et du plein air urbain 2018 de la Ville de Montréal, devra aider les signataires et leurs usagers par des actions significatives comme par exemple l'application d'une tarification privilégiée et une priorité d'accès aux locations pour entraînement, camps et compétitions. En concertation avec l'ensemble des énoncés ci-haut, des rencontres doivent donc non seulement être faites avec les fédérations nationales, mais également les fédérations provinciales, pour établir les priorités qui devraient être applicables dans les meilleurs délais. Par divers moyens et actions mis en place par le PJD, les organismes sportifs se réapproprient les installations de haut de calibre pour le bien du développement à long terme des athlètes.

4. RECOMMANDATIONS

À la lumière des faits présentés dans le présent mémoire, plusieurs recommandations méritent d'être explorées dans le cadre de la consultation publique et en vue de la préparation du nouveau Plan directeur du développement et de l'aménagement du Parc Jean-Drapeau de Montréal 2018-2028. Les principales recommandations se définissent comme suit :

Recommandation no 1:

Reconnaître, dans le Plan directeur de développement et d'aménagement du PJD, le legs sportif du site et son importance pour le développement du sport amateur au Québec. Nous croyons fermement que ces installations contribuent directement à la promotion et au développement du sport et de l'activité physique auprès des Montréalais et de la population québécoise.

Recommandation no 2 :

Mettre en place un protocole d'accueil des sports d'élite afin de faciliter l'organisation d'entraînements et d'activités sportives durant la saison estivale, et ce, même durant la tenue d'événements de nature autre que sportives au PJD.

Recommandation no 3 :

Actualiser et bonifier des tarifs préférentiels pour les organismes de sport et d'activité physique et leurs fédérations provinciales.

Recommandation no 4 :

Établir un calendrier en consultant les divers partenaires sportifs afin de favoriser l'accueil d'événements sportifs majeurs et d'analyser les diverses options permettant de regrouper des événements multisports.

Recommandation no 5 :

Assurer la mise à niveau des installations sportives du PJD et ce en fonction des règles des fédérations sportives nationales et internationales par la création d'un fonds d'investissement dédié à la réfection, la rénovation ou l'achat d'équipements pour les installations.

5. CONCLUSION

En conclusion, les signataires de ce mémoire constatent qu'il reste encore une longue feuille de tâches à accomplir et qu'il y a une volonté réelle de la part des gestionnaires du Parc Jean-Drapeau et de leurs partenaires à faire évoluer les choses. Le défi sera d'accorder une place importante à la pratique sportive tant pour les citoyens montréalais que l'élite sportive québécoise. Les moyens mis en œuvre pour les sports d'élite sont, quant à eux, moins visibles et demeurent notre priorité principale, car le Parc Jean-Drapeau possède des installations exceptionnelles.

L'actualisation du Plan directeur de développement et d'aménagement du Parc Jean-Drapeau 2018-2028 est une occasion unique. Nous souhaitons donc être des parties prenantes des orientations en matière de sport et d'activité physique dans le but de contribuer à développer les installations et la programmation du Parc Jean-Drapeau à son plein potentiel.

Sources utilisées lors de la rédaction de ce mémoire

¹ *Plan directeur du sport et du plein air urbain 2018*

² *Recommandations du « projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028 »*

³ *Charte montréalaise des droits et responsabilités.*

⁴ *Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs.*

⁵ *Politique du sport et de l'activité physique*

⁶ *État des lieux du Parc Jean-Drapeau*

⁷ *Le sport et l'activité physique : Un patrimoine ignoré à développer. Mémoire relatif à la mise en valeur et au développement du patrimoine sportif du parc Jean-Drapeau (Juillet 2006)*

⁸ *Groupe de travail sur l'accessibilité et la cohabitation des usagers du Circuit Gilles-Villeneuve (26 mars 2018)*

6. SIGNATAIRES



Fédération de natation du Québec

Isabelle Ducharme, Directrice générale



Institut national du Sport du Québec

Gaëtan Robitaille, Président-directeur général



Excellence sportive de l'île de
Montréal

Danièle Sauvageau, Présidente



Fédération québécoise des sports
cyclistes

Louis Barbeau, Directeur général



Société de sauvetage

Raynald Hawkins, Directeur général



SPORTSQUÉBEC

Alain Deschamps, Directeur général



Waterpolo Québec

Olivier Bertrand, Directeur général



Défi sportif AlterGo

Maxime Gagnon, Directeur général adjoint d'AlterGo
et Directeur du Défi sportif AlterGo



Aviron Québec

Karol Sauvé, Directeur et conseiller technique



Triathlon Québec

Marie-Ève Sullivan, Directrice générale



Synchro Québec

Julie Vézina, Directrice générale



Parasports Québec

Francis Ménard, Directeur général



Plongeon Québec

Claudie Dumais, Directrice générale



Club d'aviron de Montréal

Scott Tresham, Président